

Destination santé

INITIATIVES LOCALES

L'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, un hôpital promoteur de santé !

Destination santé a demandé à Christine Lapointe-Lagueux, directrice des ressources humaines et Johanne Cournoyer, chargée de projet pour le dossier Établissements promoteurs de santé, de répondre à quelques questions sur les projets en cours cette année dans leur établissement.

Pourquoi l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal a-t-il inscrit la promotion de la santé dans ses priorités?

Parce que notre établissement est convaincu de l'importance de contribuer activement aux objectifs d'amélioration de la santé des usagers et de son personnel, et soucieux des conséquences du vieillissement de la population et de la prévalence des maladies chroniques reliées aux habitudes de vie.



LE MOT DU COORDONNATEUR

Depuis la migration du réseau montréalais vers le réseau québécois des établissements promoteurs de santé, nous assistons à une croissance importante de l'adhésion au concept promoteur de santé dans différentes régions du Québec. En effet, notre réseau a accueilli en juin dernier le premier CSSS de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le CSSS de la Baie-des-Chaleurs. Les CSSS de la Montérégie pour leur part ont complété les démarches d'adhésion et j'ai eu le plaisir de participer au lancement du CSSS de la Haute-Yamaska : promoteur de santé le 14 novembre dernier. Cette expansion géographique s'accompagne d'un élargissement de la nature des membres de ce réseau. En effet, au-delà des CSSS et des hôpitaux, la possibilité d'adhérer à ce réseau est désormais offerte aux autres types d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux. Nous sommes d'ailleurs heureux d'annoncer l'adhésion toute récente de l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal.

C'est donc dans cet élan que se tiendra la première conférence annuelle du Réseau le 21 mars 2013, conférence qui portera sur la communication et la promotion de la santé (adopter les principes de la littératie en santé).

Pour ma part, après plus de 30 ans à occuper des fonctions de gestion dans le réseau de la santé et des services sociaux, le temps est venu pour moi de prendre ma retraite. En conséquence, je termine fin décembre mon mandat de coordonnateur du Réseau québécois des établissements promoteurs de santé.

Je suis fier d'avoir participé à la création et au développement de ce réseau qui compte aujourd'hui 35 membres. Grâce à la contribution exceptionnelle de ses membres, le Réseau québécois a fait sa marque sur le plan international, notamment en produisant trois guides pratiques pour soutenir l'implantation du concept d'établissement promoteur de santé. Ces guides font partie intégrante du coffre à outils diffusé par le Secrétariat du réseau international.

Je souhaite le plus grand des succès au Réseau québécois. J'en profite pour vous souhaiter de passer de très joyeuses fêtes!



Louis Côté

*Coordonnateur du Réseau québécois des établissements promoteurs de santé
Directeur ressources humaines, information, planification, et affaires juridiques
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal*



suite de la une

L'organisation s'est doté d'objectifs concrets, soit l'identification de quatre actions prioritaires : Participer, dans un modèle de Cogestion, en vue d'une amélioration continue, AGIR vers une mobilité, des personnes, VIVRE, dans un environnement promoteur de santé, et finalement, CHANGER nos habitudes de consommation.

En quoi ces objectifs et ces actions favorisent-ils le partenariat et la collaboration?

Tous les projets en voie d'implantation à l'HSCM embrassent à la fois les pratiques de gestion collaboratives et les pratiques cliniques qui s'orientent vers le partenariat, la pérennité et l'optimisation de la contribution des ressources et des services.

La promotion de la santé devient en elle-même une pratique de gestion ancrée dans

une perspective de collaboration, notamment pour l'adaptation de *notre milieu de soins aux aînés et en faveur de la mobilité* de ceux-ci. Peu importe la trajectoire de soins, nos pratiques sont appuyées sur des données probantes et sont en mouvement vers une harmonisation, et ce, dans un souci de continuité. Pour y arriver nous interpellons nos partenaires réseau. Notre souhait, baisser nos frontières organisationnelles au bénéfice de nos personnes âgées !

De plus, *la cessation tabagique de l'HSCM* est une pratique à succès dans notre organisation et pour les patients. À l'HSCM il se fait un repérage, un dépistage et des interventions lors de l'hospitalisation. Toutefois notre organisation formalisera des liens permettant de bonifier nos interventions avec les partenaires de la 1^{ère} ligne pour qu'ensemble nos interventions soient porteuses dans tout le continuum de soins et services.

Cette conception de la promotion de la santé et du partenariat s'inscrit-elle dans les orientations stratégiques de votre organisation?

L'HSCM s'inscrit pour les années à venir, dans une approche de partenariat et celle-ci prend plusieurs formes mais elle se traduit notamment dans le concept du patient partenaire. Dans la volonté d'être une organisation apprenante et innovante (enseignement, recherche et transfert des connaissances), nous tissons des liens avec la Fondation de l'HSCM dans la poursuite d'objectifs de continuité des services et d'harmonisation des pratiques avec nos partenaires de la 1^{ère} ligne (CSSS et cliniques médicales). Voilà des enjeux prioritaires qui s'inscrivent en effet dans notre planification stratégique.

Pour en savoir plus : www.hscm.ca

Réseau Québécois



Conférence annuelle

Communication et promotion de la santé : adopter les principes de la littératie en santé

21 mars 2013, Montréal

La littératie en santé fait référence à la compétence permettant aux personnes d'accéder à de l'information en santé, de la comprendre, de l'évaluer et de l'utiliser dans le but de maintenir ou d'améliorer leur santé et celle de leur famille.

Pour plus de renseignements et pour inscription :

agence-montreal.netevent.ca

EXPOSEZ VOS RÉALISATIONS
EN LITTÉRATIE 

Exposez vos réalisations en littératie : Vous avez réalisé un projet intégrant les principes de la littératie en santé? Vous souhaitez partager cette réalisation avec des collègues du réseau de la santé et des services sociaux? Participez à l'espace dédié aux réalisations en littératie en santé qui se tiendra dans le cadre de la conférence du Réseau québécois des établissements promoteurs de santé.

Pour participer :

agence-montreal.netevent.ca

Adaptation du *guide d'auto-évaluation OMS 2006*

Le document de référence permet de suivre le niveau d'intégration des normes de promotion de la santé dans les établissements membres. Des travaux sont en cours afin d'adapter ce document à la réalité des établissements québécois. Une version révisée sera proposée aux membres au cours de l'hiver.

Publication

Guide de correspondance entre les normes d'agrément du CQA et les normes de promotion de la santé OMS-HPS


Octobre 2012

Le Réseau québécois des établissements promoteurs de santé et le Conseil québécois d'agrément ont élaboré un guide de correspondance entre les normes d'agrément et les normes de promotion de la santé en vue de soutenir les établissements et les organisations du réseau dans leur engagement envers la qualité des services. Ce guide met de l'avant les liens et les complémentarités entre les normes d'agrément et les composantes ÉPS.

Télécharger le document

Guide de correspondance entre les normes d'agrément du CQA et les normes de promotion de la santé OMS-HPS

Un outil à l'usage des organisations
OCTOBRE 2012

 RÉSEAU QUÉBÉCOIS
DES ÉTABLISSEMENTS
PROMOTEURS DE SANTÉ
UN RÉSEAU POUR LA LOISIR

 CQA CONSEIL QUÉBÉCOIS
D'AGRÈMENT
PROMOTEUR DE LA QUALITÉ
DES SERVICES EN SANTÉ

Avec la migration du réseau montréalais vers le réseau québécois et le changement de nom, nous proposons d'utiliser dorénavant l'acronyme ÉPS (établissement promoteur de santé) au lieu de HPS (Hôpital promoteur de santé).

Section Montréal

- **Pour un milieu de travail sain**
Dans le cadre du dossier «Employeur de choix» un troisième appel d'offre a été lancé le 5 décembre dernier pour les établissements de la région de Montréal. Il s'agit d'une subvention qui a pour but de soutenir l'implantation de l'une des trois stratégies reconnues par l'Agence et le MSSS : Établissements promoteurs de santé (ÉPS); Entreprise en santé et Planetree.
- **Développement durable**
Le dossier du développement durable figure dans le plan d'action 2012-2013 du Réseau québécois – Section

Montréal. *Une page thématique* a été créée sur le site du Réseau.

On y retrouve notamment les politiques de développement durable du CHUM et du CSSS du Cœur-de-l'île.

- Le MSSS réalise cette année un portrait des initiatives en matière de développement durable en lien avec *son plan d'action 2009-2013*. Les établissements publics montréalais, tout comme les autres établissements du Québec, seront invités ce mois-ci à participer à ce portrait en remplissant un questionnaire, entre décembre 2012 et mars 2013.

Section Montérégie

Le 14 novembre dernier, CSSS de la Haute-Yamaska soulignait son adhésion au Réseau international HPS et au Réseau québécois des établissements promoteurs de santé. A cette occasion M. Guy Vincent, vice-président du conseil d'administration affirmait : «Le CSSS est fier de son engagement et de sa participation à ces réseaux (...) dont l'objectif est de promouvoir le concept de la promotion de la santé, de soutenir sa mise en œuvre et d'offrir un soutien technique à la réalisations d'actions. Une véritable culture de prévention et de promotion de la santé voit ainsi le jour au CSSS de la Haute-Yamaska»

Lire l'article paru dans le Granby Express
La santé mise de l'avant



Sur la photo, de gauche à droite, M. Yves Fortin, directeur général du CSSS de la Haute-Yamaska, M. Louis Côté, coordonnateur du Réseau québécois et M. Guy Vincent, vice-président du CA du CSSS de la Haute-Yamaska.

Consulter la section Implantation du modèle promoteur de santé :

www.santemonteregie.qc.ca

Agenda

Colloque Jean-Yves Rivard

Les patients, les professionnels et les organisations de santé et services sociaux : peut-on redéfinir la relation de pouvoir?

Le 30^e Colloque Jean-Yves Rivard organisé par le Département d'administration de la santé de l'Université de Montréal en collaboration avec des partenaires du réseau de la santé veut mieux cerner le concept de patient-partenaire et d'illustrer comment il se traduit dans les faits au Québec et en France pour que puissent émerger les fondations d'une nouvelle relation entre patients, professionnels et organisations de santé et services sociaux.

www.mdas.umontreal.ca

Montréal, 24 janvier 2013

Planète

Vers des services de santé davantage axés sur la santé. Une question de corps et d'esprit. La contribution à Santé 2020.

www.hphconferences.org

Göteborg, Suède

Du 22 au 24 mai 2013